



Comité d'athlétisme d'Indre et Loire
Réunion Comité Directeur du Mercredi 30 mars 2022

Présents :Patrick BENOIST,, Olivier BOUVET, Josette BRUNEAU,, Patrick CHUETTE, Patrick DENIAU, Sylviane GOURDON, Véronique GUIBERT, Dominique JEANNEAU, Jeannine MARIN, François SCHELLENBERG, Bernard VILLEDIEU

ExcusésJean Pierre CHAINTRON, Virginie CHEVREL BREARD, Morgan DOUAISI, Nadine GENDRE VILLERET,

AbsentsFrançois BARREAU, Guy BESSAY, Alain BLANCHARD, Bernard BOILEAU, Bernard GUENIN, Fabrice JARD

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu du comité directeur du 26 janvier 2022

Relations comité/ligue (calendrier, candidatures compétitions)

Informations commissions

Circulaire financière

Projets PSF/FICS

Information jeux nationaux de sports en entreprise

Charte handisport

Informations/questions diverses

Approbation du compte rendu du comité directeur du 26/01/2022

En l'absence de remarque, il est approuvé à l'unanimité des membres présents

Relations comité - ligue (Calendrier, candidatures compétitions)

Olivier Bouvet rappelle les termes des statuts du comité issus des statuts fédéraux et notamment l'article 3.1 qui indique que le comité développe et contrôle sur son territoire l'athlétisme sous toutes ses formes et l'article 3.4 qui indique que le comité assure la représentation de l'athlétisme sur le plan départemental.

Il fait part de dysfonctionnements observés récemment, des compétitions ont été attribuées à des clubs du département par la ligue et/ou la fédération sans que le comité en soit informé .

Dans ces conditions, l'élaboration d'un calendrier des compétitions au niveau départemental est difficile.

Il indique qu'il souhaite adresser un courrier au président de la ligue, de la CNJ et de la CSO nationale afin de faire part de ces dysfonctionnements et de rappeler la nécessité d'harmonisation des règles de fonctionnement des CSO et CRJ et la

nécessité pour le comité d'être informé de toute candidature de clubs quelque soit le niveau de la compétition.

L'ensemble des membres du comité présents approuvent.

Informations des commissions du comité

- Commission des jeunes

Deux compétitions en salle ont été organisées, des minima pour les régionaux y ont été réalisés.

Le rassemblement sur Montlouis a regroupé 50 participants, il a été très bien perçu par les jeunes athlètes. Merci à Baptiste Guyon et Marion Manarési pour leur intervention ainsi qu'à tous les éducateurs, salariés ou bénévoles.

Un rassemblement à Avoine est prévu la veille du match intercomité à La Rochelle. A ce jour, l'encadrement est assuré ainsi qu'un nombre suffisant de juges arbitres.

Olivier Bouvet souligne le bon travail mené au niveau des jeunes et indique que d'autres compétitions sont à venir.

- Commission running

- Patrick Benoist indique que cette année, les 10 et 20 kms de Tours seront le cadre de la coupe nationale inter-ligues juniors/espoirs. Il fait part de la demande du comité d'organisation d'une participation de 1 000€ par le CDA 37.

Les membres du comité trouvent cette somme élevée, cette course disposant d'une assise financière importante et le comité participant déjà à l'organisation de cette manifestation en termes de soutien technique (juges, starters, chrono, marche nordique...).

Olivier Bouvet précise toutefois que l'an dernier le comité a participé gratuitement au salon du running, de plus l'opération de préparation de la course au sein des clubs FFA pour les coureurs non licenciés est renouvelée pour 2022 avec le soutien de communication (internet) de l'organisation. Ces deux actions permettent de mettre en avant le comité et de toucher un public important de non licenciés, dans ces conditions, il est proposé de rediscuter avec le comité d'organisation, une subvention à hauteur de 500€ pouvant être une alternative acceptable. S'agissant d'une coupe inter-ligue, Olivier Bouvet propose éventuellement de contacter la ligue Centre Val de Loire pour un soutien financier.

- Dominique Jeanneau présente l'action en lien avec les 10 et 20 kms de Tours permettant aux coureurs non licenciés de préparer cette course au sein des clubs du département.

Le dispositif a été amélioré cette année, un message proposant celui-ci apparaît dès lors de l'inscription en ligne.

Seuls les clubs de Joué les Tours (JAT et JR37) n'ont pas souhaité s'inscrire dans ce dispositif.

- Dominique Jeanneau rappelle la création d'une plate-forme destinée aux demandes d'organisation de courses hors stade mise en place par la préfecture.

Réservee dans un premier temps aux courses se déroulant sur plusieurs communes, elle concernera à terme l'ensemble des organisations.

- COT - Formations

François Schellenberg indique que son dernier mail aux clubs concernant l'appel au recensement pour les formations de juges n'a reçu aucune réponse, ce qui est regrettable.

Il indique qu'une formation aura lieu en Indre et Loire, module 00307 initiateur/éducateur -12, - 16. les détails sont en ligne sur le site de l'OFA.

La date et les horaires de cette formation (Jeudi, fin après-midi) paraissent inadaptés, le risque d'avoir peu d'inscrits semble important.

Olivier Bouvet émet l'idée d'un recensement régulier des offres de formations de proximité (région, département limitrophes hors LCVL par exemple) proposées par l'OFA et d'une mise en ligne sur le site du comité sous forme d'information.

- Commission marche

Sylviane Gourdon indique une stabilisation de l'effectif des pratiquants, après la période COVID. Toutefois, il est constaté un manque de participation aux compétitions. Au niveau du challenge départemental, 3 courses se sont déroulées, 4 sont à venir. Josette Bruneau demande pourquoi les marcheurs n'apparaissent pas dans les classements des clubs et si un nombre minimum de participation à des compétitions est requis pour figurer dans ces classements ; Sylviane Gourdon va se renseigner.

Des formations vont être réalisées pour améliorer les interventions des juges sur le terrain et notamment sur la manière de donner des pénalités.

Dans le cadre de stages « belle gestuelle » 20 coachs ont été formés dans le département, tous ont été très satisfaits de la formation.

A ce jour, 38 personnes sont inscrites au colloque organisé par le CDA, les thèmes proposés sont très bien accueillis par les inscrits. Il apparaît toutefois que les autres départements ne sont pas informés de la tenue de ce colloque.

Sylviane Gourdon fait part d'un manque d'officiels sur le département.

Elle indique que les inscriptions pour les 10 et 20 kms de Tours vont bon train.

Circulaire financière

Olivier Bouvet présente la circulaire financière 2022.

Elle est destinée à préciser les différentes aides apportées par le comité :

- aux clubs organisant des championnats départementaux (cross et piste)
- aux athlètes participant aux challenges (cross et marche nordique)
- aux dirigeants (les remboursements de frais de déplacement sont calqués sur ceux de la ligue)

Le détail des aides figurent en annexe du présent compte-rendu.

Bernard Villedieu demande à quelle date cette circulaire est applicable, 1er janvier 2022 ou 1er septembre date de début de saison. Après réflexion, la période comptable du comité courant du 1er septembre au 31 Août, il est décidé de s'aligner sur cette période et de préparer chaque année la circulaire financière en amont du début de saison.

Projets PSF/ FICS

Une demande concernant l'achat de matériels a été faite au titre du FICS, les produits sont approvisionnés et disponibles pour les clubs, une convention de prêt est en cours d'élaboration.

Ce matériel sera prêté gratuitement aux clubs FFA, il pourra être loué à la demande notamment de l'UGSEL et UNSS.

Pour le FICS, la campagne débute au 1er avril, il est proposé de déposer des demandes pour les actions suivantes :

- le colloque de marche nordique,
- l'organisation d'un stage hivernal destiné à la préparation du cross (minimes à juniors)
- l'accompagnement en club des non licenciés préparant les 10 et 20 kms de Tours.
Josette Bruneau propose l'organisation d'un stage en été pour les jeunes, en période de creux au niveau compétition. La proposition mérite d'être étudiée.

Les jeux nationaux de sport en entreprise

Olivier Bouvet rappelle la tenue de cette manifestation à Tours du 25 au 29 mai 2022 et la demande d'aide du comité d'organisation en termes de mis à disposition de juges arbitres.

Les épreuves d'athlétisme se dérouleront les 26 et 27 mai, le programme reste à finaliser.

En marge des épreuves seront organisés, un meeting de demi-fond FFA le jeudi, un 5 et 10 kms le samedi au pôle nautique ainsi que des manifestations de marche nordique. Il s'agit d'une manifestation importante avec cérémonie d'ouverture et diner de gala, elle doit permettre de montrer une image positive de l'athlétisme et d'en faire la promotion.

Un appel aux juges va être lancé.

Charte handisport

Olivier Bouvet indique qu'il a participé à une réunion de présentation de cette charte. Seuls certains axes de la charte concernent le comité et donc les clubs d'athlétisme. Concernant le comité, il est demandé de recenser les clubs recevant déjà des athlètes handicapés sans disposer du label sport et handicap.

Les clubs concernés voudront bien se faire connaître auprès du comité en précisant les pratiques proposées.

L'objectif du Comité 37 handisports est d'être en mesure d'orienter les personnes en situation de handicap recherchant un accueil pour leur pratique sportive.

Il n'est pas nécessaire de s'affilier handisports

La charte figure en annexe du présent compte rendu.

Réunion classeurs Logica

Olivier Bouvet fait un compte rendu de la réunion qui s'est tenue le 19 février (rappel du CR de la dernière CSO).

- obligation pour les clubs de fournir au préalable au comité les programmes avec les jurys de base, aucun envoi direct aux classeurs
- Deux classeurs : Maxime Le Beherec et Bernard Villedieu
- Personnes habilitées à inscrire les compétitions sur le siffa : Maxime le Béherec, Bernard Villedieu, Christophe Benneton, Mary Cartier
- En l'absence de classeurs à une compétition, l'ensemble des feuilles de résultat sont à envoyer au comité
- Validation des records en CSO avec tous les éléments nécessaires.

Informations/questions diverses

– UGSEL

Présence du comité le 30 mars à St Cyr pour une compétition (Chrono)

Demande de participation à la journée sportive du 3 juin

– CDOS

Sollicitation pour participer à la foire de Tours (A étudier pour 2023)

– Saison de cross

Les compétitions suivantes sont actées : le 6 novembre Amboise, le 20 novembre Ballan, le 4 décembre Chinon, le 18 décembre Chateau Renault.

Le SPMA (USSP/ALSM) et Daytours Sports sont candidats pour être support de l'organisation des départementaux de cross FFA 2023 en collaboration avec le comité 37. Le lieu proposé est la Bourdaisière à Montlouis.

– Dates des prochains comités directeurs : 22 juin et 26 octobre

Copie du présent CR : Clubs d'Indre et Loire, Ligue du Centre Val de Loire